

PROCES-VERBAL.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024 à 20 h à SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

Nombre de membres :

En exercice :43 présents : 32 pouvoirs : 5 votants : 37

Présents :

Alleyrac : Serge Villard

Chadron : Aymeric Roudil

Champclause : Emmanuel Palhier

Chaudeyrolles : Joel Devidal

Fay sur Lignon : Alexandre Aubry, Christian Chorliet

Freycenet La Cuche : Hervé Romieu

Freycenet La Tour : Jean-Marc Fargier

Goudet : Dominique Dunand Grgic

Lantriac : Stéphane Sagueton, Raphaël Bonnet

Laussonne : Audrey Iacona

Le Monastier Sur Gazeille : Michel Arcis, Fabien Chabannes, Elisabeth Loucao, Patrick Roche

Les Etables : Michel Ribes, Philippe Brun

Les Vastres : Jean-Luc Chambon

Montusclat : Chantal Guenard

Moudeyres : Laurent Gentes

Présailles : /

Queyrières : Jean-Pierre Sabatier

Salettes : Francis Delmas

Saint-Front : André Defay, Philippe Delabre

Saint-Julien Chapteuil : Martine Sivet, Marie Christine Veysset, André Ferret, Marie Agnès Mourlevat

Saint-Martin-De-Fugères: Jean Chambon

Saint-Pierre-Eynac : Jean-Pierre Allary, Raymond Abrial

Absents ayant donné pouvoir :

Fernand Chaize à Iacona Audrey, Pierre Bresselle à Raphaël Bonnet, François Cabanes à André Ferret, Laurence Dessalces Bonnet à Jean-Marc Fargier, Annie Mauté à Stéphane Sagueton

Excusés :

Secrétaire de séance : M Ferret André

[APPROBATION DU PV DU 28 Mars 2024. \(PAGE 1\)](#)

Il est proposé de bien vouloir adopter le procès-verbal de la séance du conseil communautaire en date du 28 Mars 2024

Le conseil communautaire adopte ce procès-verbal, tel que communiqué à l'ensemble des élus, à l'unanimité.

[Avenants du marché travaux réhabilitation Pôle PEEJ Lantriac \(PAGE 2\)](#)

Il convient d'approuver ces avenants à la suite de la modification des marchés.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve cette délibération.

[Affectation des résultats 2023 \(PAGE 3\)](#)

Le président présente les différents résultats. Il précise également l'augmentation des recettes pour la capacité d'autofinancement brut.

[Vote des taux d'impositions \(PAGE 4\)](#)

Il est proposé de conserver la TEOM à 12,06 %. C'est un principe de précaution au regard de la dissolution du syndicat des Ordures Ménagères.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la délibération.

[Vote des budgets 2024 \(PAGES 5 à 57\)](#)

Le président propose différentes augmentations comme l'inscription à l'école de musique ou les tarifs de ski alpin. Il est également proposé d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Jean-Marc FARGIER précise que cette augmentation n'était pas possible lorsque c'était en lien avec la taxe foncière.

Il est prévu 1,5 millions d'euros d'investissement.

Le président rappelle que les taux de financements des projets sont très intéressants et souvent à 80 %. Il précise que c'est un avenir serein pour la communauté de communes.

Les efforts du personnel pour réaliser des économies sont soulignés par Jean-Marc FARGIER.

[M 57 fongibilité des crédits \(PAGE 58\)](#)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la délibération.

Fin de Séance à 22h00.

L'intégralité des documents projetés lors du conseil communautaire est disponible en pièce jointe.

Le secrétaire de séance,

André FERRET



1



2

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2023 1	Taux de référence pour 2024 2a	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	12 802 889	3,16		13 423 000	424 167	3,16	424 167
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 105 659	17,48		1 148 000	200 670	17,48	200 670
Taxe d'habitation additionnelle	5 140 593	4,50		4 971 000	223 695	4,83	234 499
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
CFE unique ou de zone	1 280 261	27,82		1 353 000	376 405	27,82	376 405
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Taux CFE plafonné pour 2024 (2b)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total de la fiscalité additionnelle					848 532		859 336
Total des CFE unique, de zone et éolienne					376 405		376 405
Total							1 235 741

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus	3,16
Taxe foncière non bâtie additionnelle	859 336	17,48
Taxe d'habitation additionnelle	848 532	4,83
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)	27,82

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case

Possibilité d'augmenter le taux de THRS selon le cadre fixé cela permet de compenser la baisse des bases

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
956 427	142 697	50 163	15 160	135 858	0	-42 160	1 258 145

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2024
1 235 741	1 258 145	2 493 886

A LE PUY-EN-VELAY
Le 15 MARS 2024
Pour la Direction des Finances publiques,
CHRISTELLE MOREAU

A St Julien Chaptel
Le 11/04/2024
Pour le Groupement,
Le Président,

3

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION 430 ANNÉE 2024 PAGE : 1
ÉTAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PRÉVISIONNELLES 1259 TEOM - I

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
TAXE INSTITUÉE PAR L'EPCI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 302 MEZENC-LOIRE-MEYGAL

Bases exonérées sur délibération : 0
Pas de plafonnement institué : >>>>>>
Coefficient : >>>>>>
Bases définitives de l'année précédente : 13 148 075
Bases prévisionnelles d'imposition : 13 769 556

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PRÉVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
ZONE UNIQUE	13 769 556	12,6%	17 34 964

A LE PUY-EN-VELAY, le 12 mars 2024 A , le A St Julien , le 11/04/2024
Le Directeur Départemental des Finances Publiques, Le Préfet, Le Président,
CHRISTELLE MOREAU

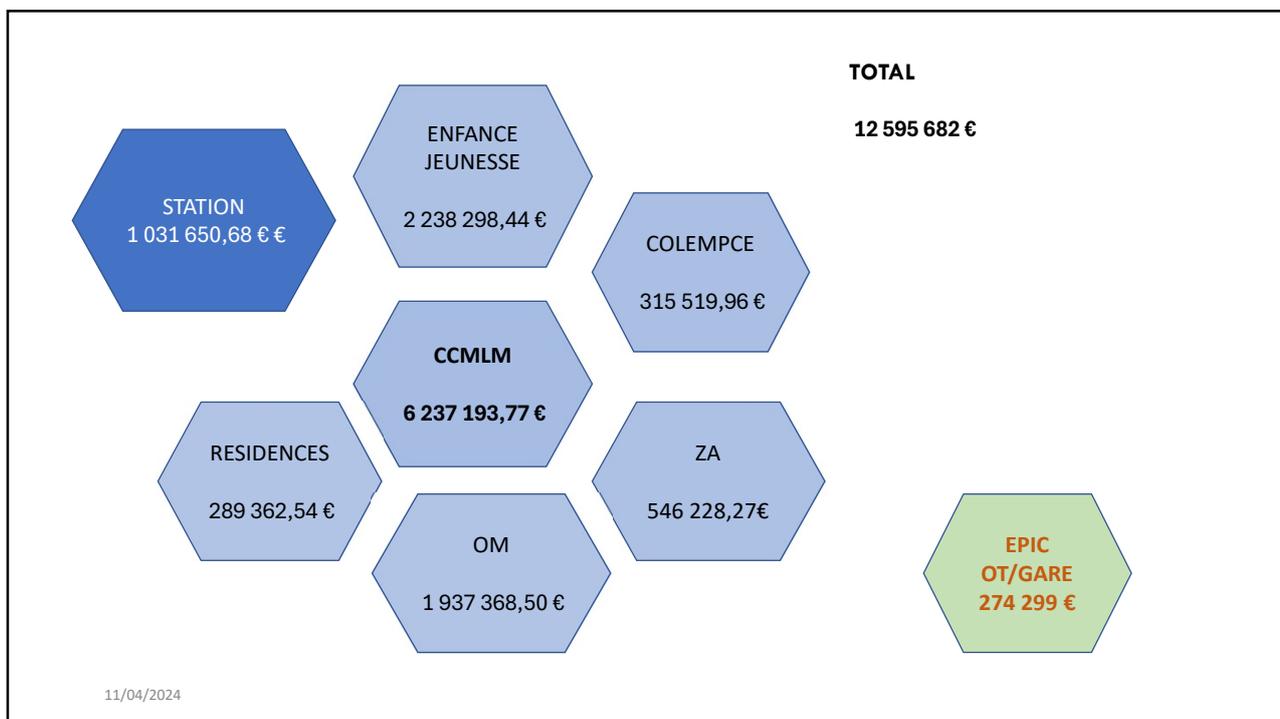
Maintien du taux à 12,6 % par prudence vis-à-vis des opérations liées à la reprise de la compétence collecte au 1/1/2025 suite à la restitution du SICTOM

4

Principales dispositions loi de finances impactant la communauté de communes

- Revalorisation des bases terrains, locaux d'habitations et industriels : + 3,9 % qui s'applique aux bases de la TFPB – la TEOM et THRS
- Suppression progressive de la CVAE compensée par de la TVA

5



6



7

Points notables BUDGET 2024

- Affectation résultats 2023 : report 200 000 € en fonctionnement et 434000,72 € en investissement
- Délibération de fongibilité des crédits – proposition 2 %
- Majoration des dotations aux amortissements pour intégrer la nouvelle règle de prorata temporis lié à l'amortissement du bien dès sa mise en service
- Dotation/ provision pour dépréciation
- Charges à caractère général : impact de l'augmentation du coût des fluides prévisionnel-y compris reprise patinoire - augmentation assurance DAB – coût enquête publique – maintenance site des Roches
- Masse salariale : + 5 % - intégration des salaires de la patinoire
- Fiscalité : + 344 K € de produits prévision 2024/ 2023 - Augmentation de la DGF : +5%
- Le rapport entre la fiscalité économique perçue par la comcom et le versement des attributions de compensation est positif
- Pas de nouvel emprunt

8

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	434 000,72
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	200 000,00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	634 000,72
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	21 354,55
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-203 791,16
Besoin de financement F. = D. + E.	182 436,61
AFFECTATION =C. = G. + H.	634 000,72
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	434 000,72
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	200 000,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

9

EVOLUTION FONCTIONNEMENT 2023/2024

CHAPITRE DEPENSES	BP 2023	BP 2024	
011 Charges à caractère général	910 525,00 €	952 617,00 €	4,6%
012 Charges de personnel	922 400,00 €	968 680,00 €	5,0%
014 atténuation de produits	825 157,00 €	825 157,00 €	0,0%
65 Charges de gestion	1 046 240,00 €	993 248,00 €	-5,1%
66 Charges financières	14 969,00 €	11 039,00 €	-26,3%
67 autres dépenses	2 000,00 €	2 000,00 €	0,0%
68 Dotations aux provisions et dép		1 250,00 €	
023 virement section invest	309 582,37 €	405 764,00 €	31,1%
042 opération ordre transfert section	311 996,00 €	340 579,00 €	9,2%
TOTAL DES DEPENSES	4 342 869,37 €	4 500 334,00 €	3,6%

10

Charges à caractère général 952 617 €	Fluides, fournitures, petit équipement, maintenance, assurances, petites réparations, communication, télécoms, poste – 555 000 € transports scolaires (58%)
Charges de personnel 968 680 €	Masse salariale : + 5 % - prise en compte de l'évolution mécanique de la masse salariale et des différents mouvements de l'année (patinoire en plus sur début année)
Atténuation de produits 825 157€	Reversement aux communes (compensation + éolien) + FNGIR + dégrèvement
Autres charges gestion courante 993 248 €	Indemnités des élus – subvention déneigement communes 107 630 €- diverses subventions et participation (pays : 7500 €, sivom : 10000 € , epage : 40 000 €, subventions associations + aide habitat 50 000 € - reversement région TS : 44 000 € Subventions budgets annexes : 0 € + 454767 € + 47050 € et 120 000 € EPIC
Charges financières 11 039 €	intérêts emprunts et ligne de trésorerie
Charges spécifiques	Annulation de titres : 2000 € + 1250 € pour une dotation pour dépréciations
Autofinancement prév. 621 091 €	Dotations aux amortissements et virement section investissement 746 343 € - 125 252 € reprise subvention (recettes)

11

EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

2020 : 309 605 €

2021 : 241 788 €

2022 : 386 247 €

2023 : 561 510 €

2024 : 621 091 €

12

EVOLUTION FONCTIONNEMENT 2023/2024

CHAPITRE RECETTES	BP 2023	BP 2024	
002 résultat reporté	200 000,00 €	200 000,00 €	
013 atténuation de charges	12 000,00 €	12 000,00 €	0 %
70 produits de service	218 140,00 €	232 800,00 €	7 %
73 impôts et taxes	818 232,00 €	1 100 812,00 €	35 %
731 Fiscalité directe	1 664 501,00 €	1 494 201,00 €	-10 %
74 dotations et participations	1 286 467,37 €	1 277 158,00 €	-1 %
75 autres produits de gestion	22 736,00 €	58 111,00 €	156 %
77 produits exceptionnels			
777 recettes d'ordre	120 793,00 €	125 252,00 €	4 %
	4 342 869,37 €	4 500 334,00 €	4 %

11/04/2024

13

Produits de services 232 800 €	École de musique : 45 000 € – patinoire : 8300 € - participation des familles aux transports scolaires : 46 500 € - Reversement station : 76 000 € - participation équipe verte : 15 000 € - participation instruction actes urbanisme : 32 000 € - remboursement des MAD au sivom : 4912 € -
Impôts et taxes 2 595 013 €	Impôts directs : 1 241 341 € – Tascom : 50163 € - IFER : 142 697€ - FPIC : 144385 € (prévisionnel) Taxe GEMAPI : 60 000 € Compensation taxe habitation résidences principales 711 373 € + CVAE : 245 054 €
Dotations participations 1 277 158 €	Dotation intercommunalité : en hausse +5 % : 513 068 € Subvention région transports scolaires : 555 000 € Subvention département école de musique : 23 300 € + compensations 135 858 €+ solde avenir montagne 42 800 €
Autres recettes 58 111 €	Loyers et charges gare en plus du cabinet médical et infirmier de Fay + remboursement assurances
Résultat reporté 200 000 €	

14



INVESTISSEMENTS

15

DEPENSES	RECETTES
<p>DEPENSES INVESTISSEMENT (détail page suivante)</p> <p>Études et concessions: 130 257,94 € Subventions équipement : 434 464,57 € Immobilisations corporelles : 777 753,11 € Travaux en cours : 199 442,15 €</p>	<p>Excédent reporté 21 354,55 €</p>
<p>CAPITAL EMPRUNT 69 690 €</p>	<p>SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 515 161,50 €</p>
<p>QUOTE PART SUBVENTION 125 252 €</p>	<p>VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT 405 764 €</p>
	<p>EXCEDENT FONCTIONNEMENT CAPITALISE - FCTVA 434000,72 € + 20000 €</p>
	<p>AMORTISSEMENTS 340 579 €</p>
<p>TOTAL : 1 736 859,77 €</p>	

16

Détail des investissements pour 2024

		Total TTC	Total HT	ETAT
PLUI	15 579 €	263 040,00 €	219 200,00 €	216 945,00 €
Etude eau et assainissement	13 875 €			
Etude Maison du fin Gras	5 046 €			
AMO planair	33 264 €			
Etude structure PV gare	1 947 €			
Étude marketing	49 032 €			
AIDE IMMOBILIER ENTREPRISE	80 000 €			
ENVELOPPE FONDS CONCOURS DENEIGEMENT	100 000 €			
ENVELOPPE FONDS DE CONCOURS COMMUNES	100 000 €			
FONDS CONCOURS TRAVAUX POLE ENFANCE LANTRAC et Résidences	124 081 €			
TRAVAUX GEMAPI EPAGE	14 042 €			
MATERIEL	4 100 €			
Réserve foncière	557 832 €			
MATERIEL INFORMATIQUE	10 000 €			
Mobilier	5 000 €			
TOURISME (trail – CO et signalétique)	30 000 €			
INSTRUMENTS EMI	2500 €			
MAISON DU FIN GRAS	168 549 €			
Toit hangar	27 732 €			

17

BUDGET 2024

Petite enfance /enfance et jeunesse



18

Points marquants 2024

Relai petite enfance : maintien des services et amélioration de la signalétique
 Poursuite plan de formation des crèches – maintien des formations des ASMAT
 Mise en place d'une formation prévention écran
 Maintien du taux d'occupation – veille sur les Estables (prudence sur les recettes 2024)
 Rénovation des bâtiments Lantriac, Saint Julien et Laussonne notamment sur la performance énergétique et l'adaptation aux changements climatiques
 Fête du jeu sur une nouvelle commune
 Poursuite des actions en lien avec les collèges, création d'un secteur ado
 Travail sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap avec formation des personnels
 Questionnement des familles sur les actions parentalité qu'ils souhaitent sur le territoire
 Développement du LAEP
 Poursuite des cafés partenaire
 Réflexion sur la mise en place d'un PEDT

Fonctionnement : vigilance au niveau des fluides, des assurances, coût des repas

19

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 534.82
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 418.77
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	7 953.39
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	36 732.34
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-38 088.44
Besoin de financement F. = D. + E.	1 356.10
AFFECTATION = C. = G. + H.	7 953.39
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 356.10
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	6 597.29
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

20

EVOLUTION DES PREVISIONS BUDGETAIRES							
SECTION	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
FONCTIONNEMENT	1 352 614,34€	1 337 928,00€	1 380 219,18 €	1 426 159,66€	1 478 924,32€	1 529 687 €	1 663 034 €
		-1,1%	+ 3,15%	+3,3%	+3,7%	+ 3,4 %	+ 4,1 %
INVESTISSEMENT	119 785,64 €	147 816,00€	122 059,00€	105 754,00€	211 347,07€	485 317 €	575 264,44 €
TOTAL	1 472 399,98€	1 485 744,00€	1 502 278,18€	1 531 913,66€	1 690 271,39€	2 012 004 €	2 238 298,44 €

21

CHAPITRE DEPENSES		BP 2023	BP2024
011	Charges à caractère général	222 987,00 €	247 400,00 €
012	Charges de personnel	1 350 700,00 €	1 394 800,00 €
65	Autres charges de gestion	5 200,00 €	5 000,00 €
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	1 300,00 €	1 300,00 €
68	Dotations provisions ou dépréciation		500,00 €
023	virement section investissement		
040	dépenses d'ordre	16 830,00 €	14 034,00 €
		1 597 017,00 €	1 663 034,00 €
CHAPITRE RECETTES		BP 2023	BP2024
002	solde d'exécution reporté	2418,77	6 597,29 €
013	atténuation de charges	55 000,00 €	35 000,00 €
70	participation des familles	258 000,00 €	260 000,00 €
74	CAF/MSA/Département/divers	880 930,00 €	905 200,00 €
75	Prise en charge du déficit	392 012,23 €	454 767,71 €
77	produits spécifiques	4 103,00 €	
040	Amortissement	4 553,00 €	1 469,00 €
		1 597 017,00 €	1 663 034,00 €

STRUCTURE DES
DEPENSES et
RECETTES
DE
FONCTIONNEMENT

22

INVESTISSEMENT

CHAPITRE DEPENSES		BP 2023	BP2024
16	emprunt		
20	études	64 648,00 €	48 405,25 €
21	immobilisations corpo.	15 830,00 €	64 899,52 €
23	Immobilisation en cours	401 616,00 €	460 490,67 €
040	opération d'ordre	4 553,00 €	1 469,00 €
		486 647,00 €	575 264,44 €

CHAPITRE RECETTES		BP 2023	BP 2024
001	solde exécution reporté	23 433,03 €	36 732,34 €
040	opération d'ordre	16 830,00 €	14 034,00 €
13	subvention équipement	369 897,97 €	473 142,00 €
10	Dotation, fonds div, réserves	76 486,00 €	51 356,10 €
023	virement section		
		486 647,00 €	575 264,44 €

23

Détail des investissements

Matériel informatique : 1 500 €

Etude Pôle enfance jeunesse de Lantriac

Travaux Saint Julien réfection toit tuiles et étanchéité

Travaux pôle enfance jeunesse de Lantriac

Divers mobiliers et électro ménager

Autres travaux non prévus dans le budget (en attente de devis) : adaptation au changement climatique des locaux de Laussonne

24



25

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-29 030,44
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	1 500,00
c. Résultats antérieurs reportés	18 780,16
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) <small>(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</small>	-10 850,28
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	15 872,72
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-2 815,72
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-10 850,28

26



Budget annexe ordures ménagères

29

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	155 843,73
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	46 560,77
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	202 404,50
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0,00
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	202 404,50
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	202 404,50
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

11/04/2024

30

BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

CHAPITRE DEPENSES		BP 2023	BP 2024	
011	Charges à caractère général	1 680 992,00 €	1 930 968,50 €	114,87 %
65	Charges de gestion		1 000,00 €	
68	dotation provision et dépréciation		5 400,00 €	
		1 680 992,00 €	1 937 368,50 €	115,25 %
CHAPITRE RECETTES		BP 2023	BP 2024	
002	excédent reporté	46 560,77 €	202 404,50 €	
70	produits de service	1 653 707,00 €	1 734 964,00 €	104,91 %
73	impôts et taxes			
		1 700 267,77 €	1 937 368,50 €	113,94 %

31

Les points essentiels pour 2024

- Report de l'excédent de 2023 en fonctionnement : 202 404,50 € en 2024
- SICTOM Emblavez Meygal : pour 2024 le coût de prestation est plus élevé : + 4,2 % la participation pour les 5 communes du Meygal est de **730 557 €** contre **701 110 €** en 2023
- Participation au SICTOM entre Monts et Vallées 2024 : traitement des OM : 614 366 € contre 548 650 € en 2023 et 294 300 € en 2024 contre 277 455 € en 2023 pour les collectes sélectives déchetteries (+ 16 %)
- **Lixiviats environ 20 000 €**
- Maintien du taux unique de TEOM à 12,6%
- Excédent prévisionnel à fin 2024 : 271 745 €

32



Budget annexe résidences services

33

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	50 167.42
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	50 167.42
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-46 807.54
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	46 807.54
AFFECTATION = C. = G. + H.	50 167.42
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	50 167.42
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

34



Budget annexe COLEMPCE

37

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-924.89
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	925.20
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	0.31
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	46 068.65
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION = C. = G. + H.	0.31
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.31
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

38

BUDGET ANNEXE COLEMPCE

CHAPITRE DEPENSES	BP2023	BP2024		CHAPITRE DEPENSES	BP2023	BP2024	
Charges à caractère général	25 800,20 €	36 132,84 €	40,05 %	emprunts et dettes	20 000,00 €	20 000,00 €	100,00 %
Charges de gestion		5 245,00 €		dépenses d'ordre	78 027,00 €	78 027,00 €	100,00 %
Charges financières	3 440,00 €	2 987,47 €	-13,15 %	études	580,00 €		
Charges exceptionnelles				immobilisations (travaux)	46 028,65 €	60 584,65 €	131,62 %
Opération d'ordre	108 273,00 €	112 543,00 €	3,94 %		144 635,65 €	158 611,65 €	
	137 513,20 €	156 908,31 €	114,10 %				
CHAPITRE RECETTES	BP 2023	BP2024		CHAPITRE RECETTES	BP2023	BP2024	
solde exécution reporté	925,20 €	0,31 €		solde exécution reporté	36 362,65 €	46 068,65 €	
remboursement frais tiers	4 200,00 €	- €		subvention d'investissement			0,00 %
autres produits de gestion	54 361,00 €	78 881,00 €	145,11 %	opération d'ordre	108 273,00 €	112 543,00 €	103,94 %
dt loyer	26 064,00 €	31 200,00 €		excédent fonctionnement capitalisé			
dt prise en charge déficit	28 297,00 €				144 635,65 €	158 611,65 €	109,66 %
recettes d'ordre	78 027,00 €	78 027,00 €	100,00 %				
	133 313,20 €	156 908,31 €	117,70 %				

Retour à la normale avec les loyers et provisions pour charges – perception de la recette de la garantie décennale – Remplacement de la baie vitrée entrée nord, réfection de la baie Ouest et peut être changement de deux portes si reliquat de budget

39



Budget annexe ZA Saint Julien - Pistouvayre

40

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-188 770,47
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	258 699,41
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	69 928,94
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-158 786,73
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	158 786,73
AFFECTATION =C. = G. + H.	69 928,94
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	69 928,94
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

41

BUDGET ZONE D'ACTIVITE – LE PISTONAIRE – SAINT JULIEN CHAPTEUIL

DEPENSES			RECETTES		
Comptes	Libellés	Montant	Comptes	Libellés	Montant
002	déficit antérieur reporté		002	excédent de fonctionnement reporté	69 928,94 €
011	charges à caractère général	20 000,00 €	70	produits de service	- €
012	charges de personnel		73	impôts et taxes	
014	atténuation de produit		731	fiscalité locale	
65	autres charges de gestion courant	49 928,94 €	74	dotations et subvention	
66	charges financières		75	autres produits de gestion courante	
67	charges spécifiques		76	produits financiers	
043			77	produits exceptionnels	
023	virement section investissement	158 786,73 €	043		
042	opérations d'ordre de transfert entre section	- €	042	opération d'ordre de transfert entre section	158 786,73 €
	total dépenses de fonctionnement	228 715,67 €		total recettes de fonctionnement	228 715,67 €
DEPENSES			RECETTES		
Comptes	Libellés	Montant	Comptes	Libellés	Montant
001	déficit d'investissement reporté	158 786,73 €	001	Excédent antérieur reporté	
16	Emprunts		021	virement section fonctionnement	158 786,73 €
20	Immobilisations incorporelles		10	Dotations, fonds divers, réserves	
204	Subventions versées		13	Subventions	
21	Immobilisations corporelles		16	Emprunts	158 786,73 €
23	Immobilisations en cours		27	Autres immobilisations financières	
040		158 786,73 €	040	opération d'ordre de transfert entre section	- €
	restes à réaliser			restes à réaliser	
	total dépenses investissement	317 573,46 €		total recettes investissement	317 573,46 €

42

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

43

T A R I F S E C O L E D E M U S I Q U E		Elèves de l'intercommunalité	Elèves hors intercommunalité
	CURSUS COMPLET		
	1 ^{er} élève	295 €	591 €
	2 ^{ème} élève	204 €	408 €
	3 ^{ème} élève	145 €	291 €
	A partir du 4 ^{ème} élève	98 €	197 €
	CURSUS COMPLET Adulte + de 24 ans	377 €	754 €
	CURSUS LIBRE		
	-24 ans	357 €	714 €
	+24 ans	443 €	887 €
	COURS À LA CARTE		
	5 cours de 30min	117 €	234 €
	10 cours de 30min	234 €	469 €
	COURS COLLECTIF		
	Formation musicale seule	142 €	285 €
	Eveil musical	142 €	285 €
	Atelier chorale seul (enfant ou adulte)	127 €	127 €
	Atelier Orchestre Découverte	142 €	285 €
	Atelier d'Accompagnement Guitare (ados, adultes)	142 €	285 €
	Ensemble instrumental seul (collectif junior, ensemble traditionnel...)	142 €	285 €
	DISCIPLINE INSTRUMENTALE SUPPLEMENTAIRE		
	Une Discipline supplémentaire	163 €	326 €

44